



Etude sur la gestion de la Jalle de Blanquefort :

Lancement de la concertation



Forum Public

Partager le diagnostic

Le Forum public est le temps de lancement de la concertation. Il s'adresse à l'ensemble des acteurs de la Jalle et a pour objectif de partager le diagnostic élaboré par Artélia sur le territoire.

14h00-14h15 | Introduction

Mot d'accueil de Madame Evelyne Freynais, adjointe au Maire d'Eysines et présentation de la démarche de concertation par Monsieur Kévin Subrenat, Délégué communautaire aux risques naturels et technologiques à la Métropole

14h15-14h30 | Présentation de **l'étude** globale de gestion de la Jalle par Bordeaux Métropole

Cécile Calas, chef de centre GEMAPI, Direction de l'eau Bordeaux Métropole

14h30-14h40 | Présentation de la démarche de concertation

Chloé Michel, Ecologie Urbaine & Citoyenne

14h40 - 15h00 | Présentation historique du site

Cédric Lavigne, consultant en archéogéographie

15h00-15h20 | Présentation du diagnostic

Marion Bedin, Antoine Lyda, Artélia

15h20-15h40 | Cartographie des acteurs

Animation pour se positionner en tant qu'acteur de la Jalle avec l'ensemble des participants

15h40-17h | Atelier : partager le diagnostic

Animation pour se positionner en tant qu'acteur de la Jalle avec l'ensemble des participants

Introduction

Evelyne Freynais, première adjointe au Maire d'Eysines

Kévin Subrenat, conseiller délégué aux risques technologiques et naturels BM



Evelyne Freynais « S'exprimer pour alimenter le diagnostic »

Madame Freynais a excusé le Maire Christine Bost pour son absence. L'objet du Forum est la présentation du diagnostic mené par Artélia pour Bordeaux Métropole. Selon elle, chacun doit pouvoir donner son avis pour faire évoluer la gestion de l'eau actuelle de la Jalle. C'est une grande satisfaction pour la commune d'Eysines que le Forum se déroule sur son territoire car c'est une commune centrale sur la Jalle. Bien que les participants soient nombreux, elle souhaite à chacun de s'exprimer et de donner son avis pour nourrir cette concertation.

Kévin Subrenat « Accompagner plutôt qu'imposer »

Le territoire de la Jalle recouvre des intérêts communs avec la commune d'Ambès dont il est le Maire, notamment avec la prise de compétence GEMAPI par Bordeaux Métropole. L'objectif de la Métropole est d'accompagner les bons usages et la gestion du lieu par la concertation. La volonté est bien de ne rien imposer, mais de travailler ensemble pour aboutir à un plan de gestion coordonné entre tous les acteurs. Avec cet atelier sur le diagnostic, l'objectif est que chacun s'exprime sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas afin de le faire remonter auprès de la Direction de l'Eau pour revoir la gestion actuelle dans des intérêts patrimoniaux, écologiques et économiques. La volonté est que chacun trouve son compte et que la Métropole puisse identifier clairement les besoins des acteurs.



Présentation de la mission de définition du plan de gestion et de travaux pour la Jalle

Cécile Calas, chef de centre GEMAPI, Direction de l'eau
Bordeaux Métropole



L'organisation pour cette mission et la Gestion des milieux aquatiques et la prévention du risque inondation

Actuellement, plusieurs services participent activement à la gestion de la Jalle : le Centre GEMAPI qui pilote l'étude, intervient au quotidien sur les questions de gestion. On trouve également le Service Territorial 6 avec quatre agents au quotidien qui interviennent en proximité sur l'entretien de la Jalle et la Direction de la Nature qui gère la politique agricole métropolitaine, l'écologie, les zones Natura 2000, les zones humides etc.

Nous sommes accompagnés par deux bureaux d'études pour cette mission ; Artélia comme bureau d'étude technique et Ecologie Urbaine & Citoyenne pour la concertation.

Centre GEMAPI
à la Direction de l'Eau
Pilotage de l'étude et définition du
principe de gestion

Etude globale menée par :

Artélia

Concertation menée par :

**Ecologie Urbaine &
Citoyenne**

Service territorial 6
quatre agents pour l'entretien quinquennal de la Jalle et la gestion des ouvrages

Direction de la Nature
Politique agricole, PEANP, Natura 2000, trame verte et bleue, zones humides etc.

Les objectifs de l'étude

Le SIJALAG a été dissous en 2016, suite à la prise de compétence GEMAPI par Bordeaux Métropole. Un plan de gestion et de travaux sur 10 ans a été mis en place et arrive à échéance. L'objectif est de le redéfinir pour les 10 ans à venir, en s'inspirant de ce qui a été fait et en introduisant de nouveaux éléments. Il s'agit aussi de remettre à jour la Déclaration d'Intérêt général permettant de donner un cadre juridique à l'action publique puisque la majorité de la Jalle s'écoule sur des terrains privés. Enfin, il s'agit de restaurer la continuité écologique (sédimentaire et piscicole) qui est une obligation légale et prévenir les inondations en améliorant l'espace de respiration du cours d'eau.

Les objectifs de la concertation

La concertation démarre aujourd'hui et s'étend jusqu'à Mai 2019, pour que chacun s'exprime sur ses problèmes et attentes. L'objectif restant de partager les problématiques et les enjeux entre acteurs, de les resituer dans une stratégie globale à l'échelle du bassin versant. Il s'agit également de positionner Bordeaux Métropole comme animateur de la politique de gestion du cours d'eau et de faire émerger des propositions d'action.

Présentation de la mission de définition du plan de gestion et de travaux pour la Jalle Cécile Calas, chef de centre GEMAPI, Direction de l'eau Bordeaux Métropole



Le site de la participation pour donner son avis et se documenter

Afin de faciliter entre les ateliers la diffusion de l'information mais également pour que chacun puisse donner son avis, le site <https://participation.bordeaux-metropole.fr/> comporte dans la section Développement durable, un espace consacré à la concertation des usagers de la Jalle. Cet espace permettra de consulter les études et diagnostic d'Artélia, les compte-rendu des ateliers, mais ce sera aussi un lieu d'expression pour donner son avis sur les problématiques, objectifs et solutions et de s'alerter pour recevoir des alertes sur les documents mis en ligne.

Le planning de l'étude

Dans le cadre de l'étude technique, la phase de diagnostic est terminée. A cette occasion Artélia a pu parcourir le terrain, rencontrer une partie des acteurs et rédiger le dossier d'état des lieux du territoire. Suite à la concertation, Artélia reprendra le travail de rédaction pour la rédaction du plan pluriannuel de travaux et de gestion, sur la base des propositions des acteurs.



CALENDRIER PREVISIONNEL

Etudes de définition sur la Jalle de Blanquefort et ses affluents :

- de la restauration hydromorphologique
- de la restauration de la continuité écologique
- du programme pluriannuel de gestion



	2018			2019									
	nov-18	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19
Phase : Synthèse des connaissances et des actions menées	Phase terminée												
Phase : Etude hydromorphologique du réseau hydrographique													
Etape 1 : Réalisation d'un état des lieux	Etape terminée												
Etape 2a : Diagnostic des espaces fonctionnels	Etape terminée												
Etape 2b : Croisement et hiérarchisation des enjeux													
Etape 3 : Proposition d'actions sur l'ensemble du bassin versant													
Phase : Etude de la continuité écologique													
Etape 1 : Etat des lieux - Diagnostic de chaque ouvrage	Etape terminée												
Etape 2 : Etudes d'avant-projet (AVP) de 2 à 3 solutions par ouvrage													
Etape 3 : Réunions de concertation avec les propriétaires													
Etape 4 : Etudes de projet (PRO) des solutions retenues													
Concertation (Ecologie Urbaine)													
Forum public (lancement + bilan)													
Ateliers territoriaux - ENJEUX													
Ateliers thématiques - OBJECTIFS													
Ateliers territoriaux - ACTIONS													
Atelier de synthèse du plan d'action													
Phase : Elaborer une nouvelle stratégie de gestion de l'espace de fonctionnement de la jalle de Blanquefort et ses affluents													
Etape 1 : Définition du plan pluriannuel de gestion (PPG)													
Etape 2 : Outils de suivis du plan pluriannuel de gestion													
Etape 3 : Préparation de la déclaration d'intérêt général de la jalle et des digues afférentes													

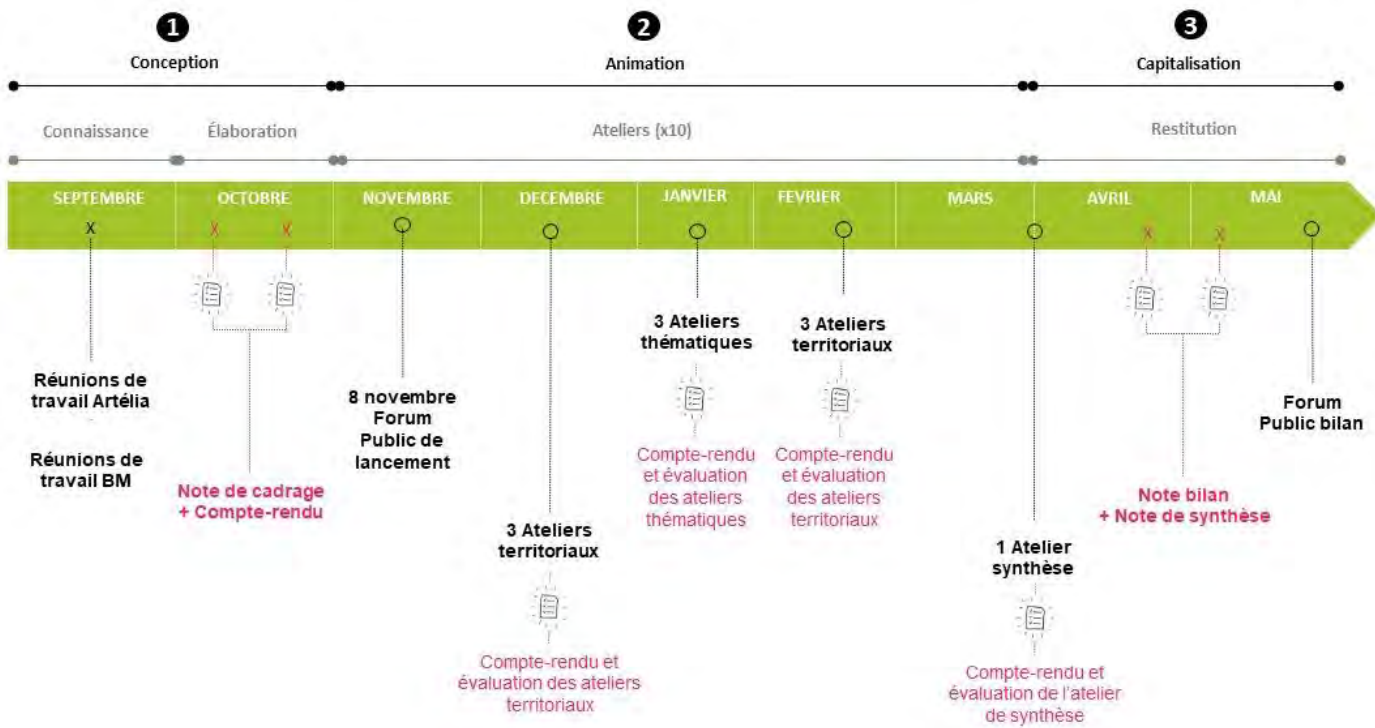
Présentation de la concertation

Chloé Michel, Ecologie Urbaine & Citoyenne



Le calendrier de la concertation

La tenue du Forum Public marque le lancement de la concertation, avec pour objectif de partager le diagnostic et de donner la possibilité aux acteurs de réagir sur cet état des lieux. S'en suivront trois lots de trois ateliers : un premier lot portant sur les enjeux du territoire amont, centre et aval, un second lot qui portera sur les objectifs autour des thématiques de l'inondation et des digues, de la biodiversité et de la gestion de l'eau et de la rivière. Enfin, un troisième lot comprendra trois ateliers Plan d'Action sur les trois secteurs géographiques de la Jalle. Ces lots d'ateliers se termineront par un atelier de synthèse pour restituer les résultats de la concertation et valider le plan d'action.



La méthode : un système « à la carte »

Chaque acteur peut venir aux ateliers qui l'intéressent le plus, l'idée étant que chacun participe à au moins un atelier de chaque lot (enjeu, objectifs et plan d'action). Pour faciliter l'organisation nous demandons une confirmation de participation afin d'adapter la méthode d'animation au nombre de participants.

Présentation historique du site

Cédric Lavigne, consultant en Archéogéographie



« L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent ; elle compromet, dans le présent, l'action même » - Marc Bloch

Cédric Lavigne travaille sur l'histoire et la mémoire des lieux. En 2013, il intervient pour la Mairie de Bruges pour mener une étude sur cette vallée car il y avait un besoin d'avoir un socle de connaissance fort sur l'histoire de la vallée afin de mieux articuler les projets. Il a invité l'ensemble des participants à la concertation à explorer l'histoire de la vallée à travers des plans et des cartes.

La vallée des Jalles au regard de l'histoire des lieux ; l'apport de l'archéogéographie

A la moitié du 17^{ème} siècle, les marais de Bordeaux au Sud de la vallée et ceux de Blanquefort au Nord étaient aménagés, mais la vallée restait encore marécageuse. La présence de la digue de l'ouest et du nord protège les marais de Bordeaux des inondations de la Jalle qui sont très fréquentes. Cet ouvrage n'existe plus mais l'emprise de la digue ouest reste massive.

Au milieu du 18^{ème} siècle, une trame parcellaire se dessine en éventail, adossé sur la digue de l'ouest. Cette trame est bordée par un chemin qui traversait la vallée et sera doublé par la route de Pauillac. En lien avec cet axe nord-sud, on vient prolonger les canaux de drainage sur l'axe est-ouest.

Dans la seconde moitié du 18^{ème} siècle, on continue le travail d'assèchement de la vallée, en venant prolonger la Jalle vers l'Ouest alors que l'ancien canal de drainage devient un cours d'eau.

Au début du 19^{ème} siècle le Marquis de Bryas du Taillan poursuit le travail d'assèchement de la vallée en prolongeant à nouveau la Jalle neuve vers l'ouest, entre la Jalle du Taillan et la Jalle d'Eysines.

Aujourd'hui, la vallée est géo-maîtrisée, drainée, asséchée et mise en culture. Dans la partie sud, le parcellaire est moins géométrique, sous des formes circulaires. Tous ces travaux de drainage amènent à des modifications du cours de la Jalle. On voit apparaître en période estivale un paléochenal de la Jalle à l'intérieur duquel de l'eau circule de façon souterraine. Cet ensemble de paléochenaux révèlent les modifications successives (naturelles ou artificielles).

Les modifications ont aussi eu lieu en amont de la vallée, avec un chevelu naturel des cours d'eau qui va mener au drainage du territoire par la création de crastes qui viennent étendre le bassin versant et le réseau hydrographique vers l'arrière pays. Le système hydraulique n'a pas été conçu pour absorber un tel bassin versant et le réseau de crastes est à l'abandon pendant la seconde Guerre Mondiale ce qui a conduit à l'inondation de 1952 notamment.

Dans les années 1960, le lac de Bordeaux est aménagé et creusé et aura pour fonction d'absorber les inondations de la Jalle. Ce n'est pas la Garonne qui inonde le marais mais bien la Jalle. Des aménagements vont être réalisés sur la Vallée et venir la fermer créant des ruptures.

Ces héritages sont des atouts, des contraintes et des potentialités notamment dans le travail de reconnexion des espaces naturels.



Présentation du diagnostic

Marion Bedin, Antoine Lyda, Artélia



Déroulement de l'étude

Phase diagnostic: Synthèse des connaissances et des actions passées

Phase hydromorphologie

- 1 - Diagnostic de connaissance de toutes les thématiques hydromorphologiques
- 2 – Hiérarchisation des enjeux et définition des objectifs
- 3 – Stratégie de gestion → objectif à fin Mai 2019

Phase continuité écologique :

- 1 - Diagnostic sur la continuité écologique de 13 ouvrages
- 2 – Elaboration des AVP et choix d'une solution
- 3 – Elaboration du projet final avec la solution retenue en concertation
→ objectif à fin Mai 2019

Phase finalisation du document

- 1 – Elaboration du Plan Pluriannuel de Gestion (avec outils de suivi)
- 3 – Elaboration de la DIG et des autorisations de travaux
→ objectif à fin Novembre 2019 + instructions administratives

Contexte réglementaire

Il existe un grand nombre de documents réglementaires (SDAGE, SAGE, PGE Garonne-Ariège, Zone de répartition des eaux, Continuité écologique, Zonage de milieux naturels, Plan départemental pour la protection des milieux aquatiques et la gestion des ressources piscicoles, le Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains, et des plans de prévention du risque inondation.

Méthodologie de l'état des lieux

La méthode consistait en une première partie de synthèse bibliographique (actions menées par le SIJALAG, synthèse des études) et une phase de terrain avec des entretiens menés avec les acteurs locaux et un arpentage du réseau hydrographique ainsi que des relevés.

Le diagnostic fait état des points forts et points faibles (dysfonctionnement et causes) identifiés selon 8 thématiques :

- La gestion
- L'hydromorphologie
- Les milieux naturels
- Les usages et activités
- La ressource en eau
- Le risque inondation
- La qualité de l'eau
- Les ouvrages

Restauration de la continuité écologique

L'étude contient 13 ouvrages, situés sur le tronçon comprenant l'obligation de restauration de la continuité écologique. L'objectif est d'aboutir à une stratégie cohérente en 4 grandes étapes :

- Etape 1 : état des lieux, diagnostic de franchissabilité et synthèse par ouvrage
- Etape 2 : étude avant-projet avec analyse multicritère
- Etape 3 : concertation (validation du diagnostic et choix concerté des aménagements)
- Etape 4 : études PRO

Présentation du diagnostic

Marion Bedin, Antoine Lyda, Artélia



Diagnostic sur la gestion du Bassin versant

Points forts :

Gestion active des hydrosystèmes du territoire par Bordeaux Métropole. / Présence d'un technicien de rivière et d'une équipe d'entretien en régie.

Points faibles

Constat : Difficultés de communication entre le gestionnaire et certains acteurs / Mauvaise connaissance de la classification cours d'eau et fossés / Multiplicité des acteurs et des intervenants sur la jalle et coordination compliquée avec le gestionnaire

Causes : Manque de communication sur la classification et la réglementation des cours d'eau (droit et devoir des propriétaires) / Manque de communication sur les périodes et la façon d'entretenir les cours d'eau par BM

Diagnostic sur l'hydromorphologie des cours d'eau

Points forts :

3 secteurs à dynamiques différentes : amont, central et aval / Secteur central sous couvert forestier : dynamique et morphologie naturelle / Le tracé des cours d'eau en aval n'a pas évolué depuis plus de 80 ans

Points faibles

Constat : Amont : cours d'eau rectiligne pour le drainage agricole / Au centre, en milieu urbain : rectification des cours d'eau / Aval : très artificialisé entre digues et moulins : successions de biefs / 58% du réseau hydrographique présente des érosions et 33% est incisé – principalement en secteur amont / Ensablement et envasement : très faible à l'amont et en au niveau des ouvrages à l'aval / Ripisylve majoritairement dégradée (51.3 % de linéaire en mauvais état)

Causes : Artificialisation des cours d'eau et leurs berges : agriculture, urbanisation, ouvrages en lit mineur, endiguement. / Peu-absence de ripisylve, curage et pentes raides, sol sableux... / Pentes faibles / Accumulation de végétation aquatique invasive / Mauvaise gestion des berges : - pression agricole et sylvicole - pression urbaine – digues

Diagnostic sur le milieu naturel

Points forts :

Enjeux écologiques très forts sur l'ensemble du bassin versant (essentiellement liés à la présence de zones humides) : ZNIEFF, Natura 2000 / Peuplement piscicole diversifié (29 espèces dont des migrateurs amphihalins) / Environ 18% du linéaire de ripisylve en bon état et présente une forêt alluviale et des zones humides associées en bon état.

Points faibles

Constat : Etat de santé du peuplement piscicole majoritairement préoccupant sur le BV / Obstacle à la continuité écologique / Faible surface de zones humides (4.6 % de la surface du BV) / Prolifération des espèces invasives envahissantes : 37.5 % du linéaire de cours d'eau concerné

Causes : Qualité de l'eau et qualité de l'habitat piscicole médiocre à mauvais / Moulins et droits d'eau historiques / Artificialisation du territoire : urbanisation, drainage, agriculture, etc. / Espèces aquatiques : faible vitesse de courant, largeur, profondeur, richesse en nutriments et absence d'ombre (de ripisylve).
Espèces terrestres : mauvaise gestion des berges, entretien de la végétation et plantations

Diagnostic sur les usages et activités

Points forts :

12 communes, pour environ 113700 habitants sur le BV (Insee 2014) / ressource importante en eau pour l'eau potable, l'industrie et l'irrigation agriculture présente et dynamique pêche / randonnée

Points faibles

Constat : Densification de l'urbanisation à proximité des cours d'eau et en tête de BV Gestion de berges inappropriées (confortements de berges, entretien, plantations ...) / Prélèvements importants, y compris en eau de surface et nappe phréatique (eau potable, industrie et irrigation) / 3 rejets de STEP collectives sur le BV, sources de pollutions potentielles / Piétinement des berges et lit mineur par le bétail : érosion des berges et pollution de l'eau / Randonnées, non encadrée : aménagements inappropriés du cours d'eau et dérangement de la faune en secteurs sensibles/ Décharge sauvages

Causes : Augmentation de la population : 10% en 5 ans / Aucune coordination dans la gestion des prélèvements / Manque de communication sur la classification et la réglementation des cours d'eau

Présentation du diagnostic

Marion Bedin, Antoine Lyda, Artélia



Diagnostic sur la ressource en eau

Points forts :

Ressource importante en eau pour l'eau potable, l'industrie et l'irrigation / Alimentation pour l'irrigation de la vallée maraichère et maintien d'un niveau d'eau à l'étiage / SAGE Estuaire de la Gironde et milieux associés SAGE Nappes Profondes

Points faibles

Constat : Conflits d'usages sur la gestion des niveaux d'eaux (ouverture fermetures des ouvrages) qui est assurée par de nombreux acteurs / Nappe éocène déficitaire et nappe oligocène à l'équilibre avec un risque important de déficit autour de Bordeaux / Dépendance des agriculteurs d'une ressource gérée par d'autres / Absence de connaissance des volumes prélevés directement pour l'irrigation / Sensibilité du captage AEP du Thil à une pollution de la jalle et des zones humides associées/ Rupture des écoulements en période d'étiage (été 2017 45 % du linéaire des cours d'eau) / Soutien d'étiage artificiel à l'aval par les ouvrages transversaux et les rejets de la STEP

Causes : Absence de coordination globale à l'échelle du BV sur la - gestion des ouvrages et des niveaux d'eau - les volumes prélevés / Réduction des zones humides, pluviométries moindres, prélèvements importants

Diagnostic sur le risque inondation

Points forts :

Cours d'eau endigués à l'aval / Gestion des ouvrages mobiles en prévention / Zones humides en amont pouvant jouer un rôle tampon d'expansion des crues

Points faibles

Constat : Amont : Risque inondation + important à l'aval mais ponctuellement quelques zones inondées en amont / Ressuyage des terres / Erosion de certaines sections de digues.

Causes : Manipulation des ouvrages mobiles non coordonnée et par différents intervenants / Déconnexion du champ d'expansion des crues : - remembrement agricole et curage des fossés amont - Bourrelet de digue aval, imperméabilisation tête de BV / Mauvaise gestion des fossés/ Piétinement bétail / Absence de berge entre cours d'eau et digue

Diagnostic sur la qualité de l'eau

Points forts :

Suivi régulier de la qualité globale de l'eau à l'échelle du BV (observatoire de la jalle, agence de l'eau, FDAAPPMA,...)

Points faibles

Constat : Des problèmes de qualité d'eau persistants, bilan 2016 : - toutes les stations amont sont classées en mauvais état global du fait des métaux (cuivre, zinc, arsenic) et des bactéries (E.coli) - 61 % des stations en aval, sont en mauvais état, du fait des métaux, des bactéries et d'anomalie physico-chimiques. / Dégradation de la qualité de l'amont vers l'aval (+ de paramètres déclassants à l'aval)

Causes : Sources potentielles de pollution très nombreuses et très diversifiées : - rejets d'eaux pluviales (lessivage de zones urbanisées) - rejets de zones industrielles - lessivage des terres agricoles - rejets des STEP - collecteur rocade / Altération de l'hydromorphologie des cours d'eau

Diagnostic sur les ouvrages transversaux

Points forts :

659 ouvrages présents en lit mineur sur le réseau hydrographique, dont la majorité est en bon état / Présence d'ouvrage (micro seuils et sac de sables) pour réguler les niveaux d'eau et fixer les sédiments à l'amont

Points faibles

Constat : 13 ouvrages transversaux de type moulins et écluses / Les nombreux ouvrages révèlent la forte pression anthropique et sont potentiellement des obstacles à la continuité hydraulique, sédimentaire et écologique.

Causes : Exploitation importante du BV par l'homme

L'atelier

Partager le diagnostic

1 | Cartographie des acteurs

Un support comprenant les différentes catégories d'acteurs a été affiché et chaque participant a été convié à venir s'inscrire sur ce support. Deux objectifs : se positionner et prendre conscience de la diversité des acteurs qui interviennent sur la gestion de la Jalle.

2 | Partager le diagnostic

Afin de partager le diagnostic et de s'exprimer, les participants ont été répartis en trois groupes, autour de trois thématiques :

- de l'inondation et des digues
- la biodiversité
- la gestion de l'eau et de la rivière

La répartition a été faite en fonction de l'expertise de chacun et également afin de garantir une mixité entre les acteurs.

Dans un premier temps, chacun a noté une idée principale sur un post-it, l'idée qui lui semblait la plus importante à partager. A partir de ces post-it, les idées ont été discutées collectivement et regroupées en deux ou trois grandes thématiques.

Dans un second temps, des sous-groupes se sont formés pour approfondir ces sous-thématiques. Une restitution à l'ensemble des participants a ensuite été réalisée par les participants.



Cartographie des acteurs



Rappel : chaque participant pouvait s'inscrire dans plusieurs catégories

Acteurs de l'environnement

- Emma Valadas, Cistude Nature
- Christophe Coïc, Cistude Nature
- Stéphane Builles, RNN des marais de Bruges
- Isabelle Lacazedieu, Inspecteur Hygiène et Santé, ville de Saint-Médard en Jalle
- Dominique Verdier, Camp de Souge
- Loïs De Maisoneuve, Département Gironde, service environnement
- Véronique Miguel, service Eau et Nature DDTM33
- Fabienne Jariod, Responsable Développement Durable, ville de Saint-Médard-en-Jalle
- Fabien Egal, ADPAG, piégeurs agréés
- Caroline Miguel, association ma ferme-Coop', jardin conservatoire de semences potagères, condiment en biodynamie 100% naturelle

Acteurs de proximité

Propriétaires :

- Nathalie Florette
- Thierry Lathuilliere
- Jean-Marie Campet
- Pierre Gratadour
- Didier Deyres
- Michel Dubernet
- Fabienne Jariod, Responsable Développement Durable, ville de Saint-Médard-en-Jalle
- Christian Cessateur, président ASA de Bruges
- Laurent Labegurie

Exploitants :

- Pierre Gratadour
- Jean-Marie Campet
- Michel Dubernet
- Francis Faure
- Christian Cessateur, président ASA de Bruges
- Corinne Belombo, Hippotager
- Caroline Miguel, association ma ferme-Coop', jardin conservatoire de semences potagères, condiment en biodynamie 100% naturelle
- Pierre gratadour, maraicher
- Didier Deyres
- Laurent Labegurie
- Rolland Bos, ASA Eysines
- Nicolas Capeyron, maraîcher, SCEA Biomajolan

Gestionnaires :

- Stéphane Builles, RNN des marais de Bruges
- Christiane Decruz, SUEZ Eau Bordeaux Métropole
- Loïc Darmaillac, SUEZ
- Olivier Nigou, BM ST6
- Emma Valadas, Cistude Nature
- Christophe Coïc, Cistude Nature
- Michel baran, SCI le Moulin Blanc
- Vincent Monchany, Président CFR

Riverains :

- Didier Deyres
- Lucie Lamy, AGAM, propriétaire de Moulin
- Daniel Rivière, riverain du ruisseau de Magudas, stand de tir de Mérignac, Girondins de Bordeaux
- Christian Lièvre

Cartographie des acteurs

Rappel : chaque participant pouvait s'inscrire dans plusieurs catégories

Acteurs institutionnels

Maître d'ouvrage :

- Cécile Calas – centre GEMAPI Bordeaux Métropole
- Fabrice Demarty – centre GEMAPI Bordeaux Métropole

Collectivités :

- Cédric Casamayou, Centre GEMAPI Bordeaux Métropole
- Alain De Framond, Direction de la Nature Bordeaux Métropole
- Renaud Morin, Direction de la Nature Bordeaux Métropole
- Ronja Mattman, Direction de la Nature Bordeaux Métropole
- Pierre Médina, Equipe des Jalles, Bordeaux Métropole
- Stéphanie Jude Bordeaux Métropole
- Olivier Nigou, Pôle Territorial Ouest, Bordeaux Métropole
- Jacques Verdier, gestionnaire Parc de Majolan, Bordeaux Métropole
- Jean-Pierre Allemand, élu local ville de Saint-Jean d'Ilac
- S. Tournerie, ville d'Eysines
- Fabienne Jariod, Responsable Développement Durable, ville de Saint-Médard-en-Jalle
- Jean-Luc Mesplede, Adjoint au Développement Durable, zone maraîchère, Eysines
- Isabelle Lacazedieu, Inspecteur Hygiène et santé, ville de Saint-Médard-en-Jalle et le Haillan
- Jean-Marie Deluche, élu mairie de Blanquefort
- Sylvain Brogniez, Département de la Gironde

Autres organismes associés :

- Jean-Marc Duflo, Association Girondine des Amis des Moulins

Acteurs techniques

Bureau d'étude technique :

- Marion Bedin, Artélia
- Antoine Lyda, Artélia
- Denis Lartigue, Artélia

Bureau d'étude concertation :

- Chloé Michel, Ecologie Urbaine & Citoyenne
- Léon Coucke, Ecologie Urbaine & Citoyenne
- Maylis Doutreloux, Ecologie Urbaine & Citoyenne
- Francis Rathier, Bers
- Jacques Caillol, Collectif 2c2v
- Marion Garandeau, Collectif 2c2v2



Atelier partager le diagnostic

Inondation et digues



Groupe Inondation et digues

Remarques initiales :

Les participants ont tout d'abord fait part d'une remarque à l'ensemble du groupe :

- Gestion inexistante
- Mauvaise gestion des fossés
- Restauration et entretien des zones tampons
- Ensablement de la Jalle au niveau de la Réserve Naturelle de Bruges
- Ensablement très important de la Jalle des Sables, un curage devient vital
- Connaissance de travaux effectués sur l'ensemble du bassin versant (impact, privé/collectivité)
- Nettoyage des bas-côtés de l'avenue du Général de Gaulle
- Quel serait l'impact de la suppression d'un seuil ?
- Quel rôle joue le curage des fossés dans le risque accru d'inondation ?
- Prise en compte des impacts des rejets de la station de Cantinolle en Garonne
- L'inondation de 1994 était la même qu'en 1952 à Saint-Médard en Jalle
- Objectifs diamétralement opposés entre les risques d'inondation dans les zones urbaines et les besoins de drainage et d'irrigation des acteurs agricoles
- Inondation et digues ; à quoi servent les fonctionnaires ?
- Dignes trop proches du cours d'eau
- Est-ce que les digues sont bien placées ?
- Absence de berges ou terrains entre le cours d'eau et les digues
- Problématique de la manipulation coordonnée des ouvrages mobiles dans le respect de chaque intervenant
- Manipulation des ouvrages mobiles
- Lieu et réactivité de gestion entre le pilote BM et les différents acteurs sur le site

Thématiques choisies pour être approfondies :

Selon les remarques partagées, les participants ont choisi trois remarques à approfondir :

- Sous-thème 1 : Gestion des fossés
- Sous-thème 2 : Ensablement
- Sous-thème 3 : Distance des digues au cours d'eau

Approfondissement par sous thème

Gestion des fossés :

Ce avec quoi nous sommes d'accord	Ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord	Remarques
Les moulins servent contre les inondations dans la zone maraichère	Il faudrait mettre à jour la carte du classement des fossés ou cours d'eau	Il faudrait avoir un document du Bassin Versant qui donne les interventions possibles et légales On ne gère plus en fonction des besoins démographiques
Besoin d'une réelle coordination et communication des acteurs (certains comme les agriculteurs sont très occupés sur certaines périodes de l'année)	Il existe un risque juridique pour tous les acteurs (public et privés) dès qu'il y a une intervention	La gestion individuelle ne se suffit pas à elle-même, il faut une coordination (comme le comité de forêt ruisseau CFR/DFCI) Les fossés ne se pilotent pas depuis Mériadeck
	Cas des interventions d'urgence : comment en cas d'urgence, pouvoir intervenir sans risques ?	Trop d'organismes de gestion : principe de subsidiarité Des sources d'eau ont été amenées artificiellement à la Jalle Enjeu de l'urbanisation : amène du volume d'eau car pas de stockage en zone urbanisée Importance de tenir compte des acteurs locaux Dégradations liées aux chemins de randonnée sauvages

Atelier partager le diagnostic

Inondation et digues



● Ensablement :

Ce avec quoi nous sommes d'accord	Ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord	Remarques
<p>Mauvaise gestion des fossés : problème qui part de l'amont</p> <p>Erosion de certaines section de digues</p> <p>Cours d'eau endigués à l'aval mais ponctuellement quelques zones inondées à l'amont</p> <p>Manipulation des ouvrages mobiles non coordonnée et par différents intervenants</p> <p>Piétinement du bétail</p>	-	<p>Comment gérer les afflux de sable sur le débit ? Besoin de réguler</p> <p>Amont : fossés doivent être mieux gérés</p> <p>Services de l'état à impliquer dans la réglementation</p> <p>Meilleure communication et consultation entre les acteurs pour les travaux</p> <p>Prise en compte des impact amont-aval</p> <p>Distance des digues : à réévaluer</p> <p>Attention au bétail qui a un effet sur les digues</p>

● Distance digues / cours d'eau :

Ce avec quoi nous sommes d'accord	Ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord	Remarques
<p>Proposer des banquettes / digues</p> <p>Il n'y a pas d'élargissement du lit de la Jalle</p> <p>Difficulté de reculer les digues dans la vallée maraichère, mais il existe un potentiel dans la réserve Naturelle de Bruges</p> <p>Absence de nettoyage des ouvrages de franchissement (avenue du Général de Gaulle)</p> <p>Besoin en eau : trop d'eau prélevée et des prises d'eau ouvertes inutilement</p> <p>Les digues sont en mauvais état entre le moulin blanc et noir : nécessité de travaux conséquents sur les digues. Risque de rupture réel.</p>	<p>Classement des fossés et cours d'eau</p>	<p>Retenue d'eau : comment concilier la prévention du risque inondation et restauration de la continuité écologique ?</p> <p>Inondation de 1952 : cause : absence de curage sur la partie aval alors que la partie amont était curée</p> <p>2000 plan quinquennal e réfection des digues : une seule a été réparée</p>

Atelier partager le diagnostic

Biodiversité



Groupe Biodiversité

Remarques initiales :

Les participants ont tout d'abord fait part d'une remarque à l'ensemble du groupe :

- Avant il y avait des bassins de rétention pour éviter les inondations et relarguer de l'eau en période d'étiage : pourquoi ce n'est pas mis en place aujourd'hui ?
- Maintien des débits en aval et qualité de l'eau pour les usages agricoles
- Décharges sauvages
- Pollution de la qualité de l'eau : besoin de sanctions
- Pas de prise en compte des problématiques de l'agriculture, mal comprise ; assainissement diminution des engrais et pesticides et de la gestion de l'irrigation
- Absence de communication auprès des habitants autour de la qualité de l'eau de la Jalle et des milieux naturels attenants
- Qualité de l'eau, prélèvements
- Sécurité et continuité écologique des cours d'eau
- Gestion de la faune sauvage envahissante
- Connaissance sur les espèces des cours d'eau
- Continuité écologique des espaces terrestres (loutre), quelle gestion des berges ?
- Mise en place et coordination d'actions pour la régulation des espèces invasives
- Malgré une connaissance accrue de la biodiversité, les espèces d'enjeux ne sont que peu prises en compte
- Restauration de la zone humide
- Préservation des annexes hydrauliques
- Occupation des lits mineurs zones humides
- Manque de connaissance de la réglementation relative aux cours d'eau et/ou pas de prise en considération par les acteurs du territoire, notamment contrôles et PV insuffisants.
- Entretien à la demande : déchets, végétaux
- Problème de coordination de la gestion des milieux réglementés sur le terrain lors des travaux de réalisation
- Identifier les points de blocage qui pourraient empêcher l'aboutissement de la restauration de la continuité écologique
- Manque de coordination sur l'ensemble du bassin versant malgré la multiplicité des études. Une de plus ?

Thématiques choisies pour être approfondies :

Selon les remarques partagées, les participants ont choisi trois remarques à approfondir :

- Sous-thème 1 : Qualité de l'eau
- Sous-thème 2 : Continuité écologique
- Sous-thème 3 : Coordination des acteurs

Approfondissement par sous thème

Qualité de l'eau:

Ce avec quoi nous sommes d'accord	Ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord	Remarques
Diversité de l'origine des pollutions (chronique ou accidentelle)	Décharges sauvages	Que faire en cas de pollution, qui prévenir ?
Manque de communication/ coordination et manque de connaissance du milieu par les riverains	Méconnaissance juridique des prélèvements dans le cours d'eau et des quantités	Pollueurs particuliers, industriels, professionnels, routiers, réseau : comment identifier les responsables ?
Meilleure intégration de tous les acteurs	Absence de gestion globale des acteurs et des usagers	Pas assez de bassins de rétention et une réhabilitation et entretien de ces bassins nécessaires
Absence d'une chaîne opérationnelle et organisationnelle	Non respect du principe pollueur/payeur	Médiation entre propriétaires privés et gestionnaires
		Bordeaux Métropole souhaite-elle traiter toutes les demandes concernant la Jalle ?

Atelier partager le diagnostic

Biodiversité



Préservation de la continuité écologique :

Ce avec quoi nous sommes d'accord	Ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord	Remarques
<p>Gestion des espèces invasives</p> <p>Prise en compte des espèces d'enjeux</p> <p>Sécurité et continuité écologique des cours d'eau (exemple du périmètre DGA)</p> <p>Lit mineur et lit majeur</p>	-	<p>Communication sur les espèces invasives et actions coordonnées (quels moyens, par qui ?) + mutualisation des actions voir ce qui fonctionne (par exemple test avec l'asso de piégeur de ragondins sur la zone maraîchère)</p> <p>Améliorer la résilience de l'écosystème</p> <p>Conciliation de l'agriculture et biodiversité</p> <p>Diagnostic sur les espèces indicatrices et les communes pour que les propriétaires s'approprient leur terrain et soient plus volontaires à conserver et restaurer.</p> <p>Manque de connaissance sur les solutions alternatives de gestion et manque de connaissance / peur de la réglementation</p>

Coordination des acteurs :

Ce avec quoi nous sommes d'accord	Ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord	Remarques
<p>Il existe de multiples acteurs qui ont une connaissance du terrain et il est nécessaire que la Métropole s'appuie sur eux.</p> <p>Une métropole régulatrice (création d'un comité de bassin versant avec des représentants de l'ensemble des acteurs)</p> <p>Sous le SIJALAG il manquait des moyens, aujourd'hui avec BM il y a des moyens mais elle doit vraiment coordonner les acteurs du BV sur toutes les problématiques : gestion quantitative et qualitative du cours d'eau et de ses affluents, zonages réglementaires (PLU), autorisation/gestion des activités (notamment industrielles) présentes sur le territoire, zones agricoles etc.</p>	<p>Une Métropole omnisciente</p> <p>Aucun bilan des différentes études faites, aucune communication malgré les nombreuses études qui existent</p> <p>Absence de transversalité</p> <p>De nombreuses études (une cinquantaine) qui sollicitent de nombreuses fois les acteurs de terrain et qui sont mises au placard</p> <p>Pas de pilotage et/ou de processus de coordination/organisation de la mise en œuvre des réalisations</p>	<p>Aucune trace du travail du SIJALAG sur 30 ans : cela rejoint les problèmes de communication des études et de suivi de la Jalle que ce soit pour les habitants comme pour les collectivités et acteurs divers.</p>

Atelier partager le diagnostic

Gestion de l'eau et de la rivière



Groupe de gestion de l'eau et de la rivière

Remarques initiales :

Les participants ont tout d'abord fait part d'une remarque à l'ensemble du groupe :

- Problème de gestion de la ressource en eau : pas de contrôle des prélèvements
- Problème de plantes invasives et conflits d'usages sur la gestion des niveaux d'eau
- La qualité de l'eau est le problème de tous, mais tous les acteurs ne sont pas présents
- Manque d'eau, trop de prise d'eau sur la jalle
- Gestion coordonnée et raisonnée des niveaux d'eau et ouvrages, étiage, qualité de l'eau
- Le changement climatique n'a pas été pris en compte dans l'étude ; les périodes d'étiage sont plus fortes et plus longues
- Quel outil de coordination et de régulation des niveaux d'eau et de débits
- Forte dépendance de la ressource en eau dans la vallée maraîchère de la gestion des moulins et de la STEP : conflits d'usage
- Prendre conscience que tous les acteurs doivent partager un territoire et comprendre les besoins et attentes de chacun
- L'eau d'irrigation depuis le batardeau ne vient plus suite à l'effondrement du tuyau que le ruisseau du bourg à recouvert avec du calcaire (jardins familiaux)
- Perte de débit de la Jalle amont vers l'aval
- Prolifération des espèces invasives, ensablement du lac Majolan, gestion des pièges pour les ragondins pour la protection des berges
- Conservation et restauration des continuités et fonctionnalités écologiques
- La protection des zones humides
- La libre circulation piscicole et sédimentaire
- Restaurer la continuité écologique, hydraulique et sédimentaire.
- Augmenter la surface des zones humides sur le bassin versant

Thématiques choisies pour être approfondies :

Selon les remarques partagées, les participants ont choisi trois remarques à approfondir :

- Sous-thème 1 : Gestion qualitative de l'eau
- Sous-thème 2 : Gestion quantitative de l'eau

Approfondissement par sous thème

Gestion qualitative de l'eau :

Ce avec quoi nous sommes d'accord	Ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord	Remarques
Gestion collective des rejets dans les Jalles nécessaire	Le groupe souhaite des approfondissements :	Le développement de la zone aéroport (OIM) risque de faire disparaître les zones humides présentes
Identification des responsables des rejets (public et privés)	Sur le sujet de l'érosion doit être mis en perspective avec les enjeux du territoire : une érosion peut-être naturelle ou non, et positive ou non pour le milieu naturel et les acteurs du territoire.	Permettre sur le bassin versant la restauration des zones humides
Identifier les volumes prélevés par tous les acteurs	Réduire les rejets des step : cela peut faire augmenter le taux des autres polluants ?	Quelle gestion collective pour le problème des plantes invasives ?
Destruction des zones humides	Existe-t-il un contrôle des rejets de la casse située en bord de Jalle	Quel outil d'avenir pour augmenter la qualité de l'eau des rejets dans la Jalle ?
Problème de la prolifération des plantes invasives		

Atelier partager le diagnostic Inondation et digues



La gestion quantitative de l'eau :

Ce avec quoi nous sommes d'accord	Ce avec quoi nous ne sommes pas d'accord	Remarques
Prélèvement excessif en eau et non contrôlé	Aucune autre contradiction sur ce sujet avec le diagnostic d'Artélia	Quelle gouvernance sur l'accès à l'eau : ouverture et fermeture (batardeau) ?
Besoin de coordination entre les acteurs		Quels outils de contrôle sur les prélèvements ?
Conflits d'usage entre les acteurs	Le sujet du changement climatique n'est pas directement exprimé	Quels outils pour mettre les acteurs autour de la table ? Quelle médiation ? Et en cas d'échec de la médiation ?
Un besoin de dialogue et de médiation entre les acteurs		
Quantifier le besoin global des maraîchers sur tout le bassin versant		

• Conclusion

Suite à ce premier atelier où les participants ont pu réagir au diagnostic présenté par Artélia, on peut observer des attentes, inquiétudes et craintes ressortir, mais également des volontés, des propositions et des exemples à suivre.

Les grandes thématiques qui se dégagent à l'issue de ce Forum sont les suivantes :

- La nécessité une meilleure cohésion, coordination et communication entre les acteurs : cette thématique a été transversale aux trois groupes et concerne les enjeux liés à la préservation de la biodiversité, à la gestion de l'eau et de la rivière et aux questions d'inondations et de digues.
- Des conflits d'usages/d'intérêt répondant à des enjeux différents : comment la concertation peut permettre à ces acteurs de dialoguer et de trouver des compromis ?
- Une envie et un besoin pour les acteurs d'être mieux informés : sur les résultats des études menées sur le site, sur la législation, la réglementation ou encore les rôles de chacun.
- La pression urbaine qui s'intensifie et génère des dysfonctionnements
- La pollution qui est complexe à contrôler
- La volonté d'avoir un bassin versant résilient mais également respectueux de l'environnement

Personnes présentes au Forum

Nom Prénom	Qualité
Fabien Egal	ADPAG
Mr ou Mme Duflot	AGAM
L Lamy	AGAM - Moulin Gajac
Cristian Césateur	ASA de Bruges
Mr ou Mme Bos	ASA d'Eysines
Francis Faure	ASA d'Eysines
Nicolas Capeyron	Association de Maraîchers
Jean-Marie Deluche	Blanquefort
Cécile Calas	Bordeaux Métropole – Direction de l'eau
Cédric Casamayou	Bordeaux Métropole – Direction de l'eau
Fabrice Demarty	Bordeaux Métropole – Direction de l'eau
Loïc Mallet	Bordeaux Métropole – Direction de l'eau
Alain Deframond	Bordeaux Métropole – Direction de la Nature
Ronja Mattman	Bordeaux Métropole – Direction de la Nature
Renault Morin	Bordeaux Métropole – Direction de la Nature
Stéphanie Jude	Bordeaux Métropole - PTO
Pierre Médina	Bordeaux Métropole - PTO
Olivier Nigou	Bordeaux Métropole – PTO
Jacques Verdier	Bordeaux Métropole
Dominique Verdier	Camp de Souge
Vincent Monchany	Comité de la Forêt et Ruisseaux
Christophe Coic	Cistude Nature
E Valadas	Cistude Nature
Sylvain Brogniez	Département de la Gironde
V Miguel	DDTM 33
Mr ou Mme Florette	DGAEM
J-M Camput	Exploitant Agricole
D Deyres	Exploitant Agricole
Pierre Gratadour	Exploitant agricole - Maraîchers
Mr ou Mme Labegurie	Exploitant Agricole
S Tournerie	Commune d'Eysines
J-L Mesplede	Commune d'Eysines
C. Belonbo	Hippotager
Caroline Miquel	La Ferme COOP
Michel Baran	Moulin Blanc
Thierry Lathuilliere	Poudrerie St-Médard – Ariane Group
Stéphane Builles	Réserve Naturelle du Marais de Bruges
Jean-Pierre Allemand	Saint-Jean d'Ilac
Mr ou Mme Desbieys	Saint-Médard en Jalles
Fabienne Jariod	Saint-Médard en Jalles
Isabelle Lacazadiou	Saint-Médard en Jalles
Christian Pierre	Saint-Médard en Jalles
Anabelle Gonthier	SGAC
François Graffin	SGAC
Jean-Marie Mur	SGAC
D Rivière	Stand Tir Merignac
C Decruz	Suez Eau
L Darmaillacq	Suez Eau
L Demaisonneuve	

Prochaines échéances

En décembre auront lieu les trois premiers ateliers, liés à la définition des enjeux autour de la gestion de la Jalle :

- Lundi 10 décembre 2018 de 18h à 20h
l'atelier portera sur les enjeux du secteur amont
- Mardi 11 décembre 2018 de 18h à 20h
l'atelier portera sur les enjeux du secteur centre
- Jeudi 13 décembre 2018 de 18h à 20h
l'atelier portera sur les enjeux du secteur aval

Pensez à confirmer votre participation !

Merci d'être venus si nombreuses et nombreux au Forum de lancement !



Forum Public

Partager le diagnostic

Compte-rendu du lancement de la concertation du 8 novembre 2018